

**COMMISSION DE LA TRANSPARENCE**

**Avis**  
**10 janvier 2018**

*insuline lispro*

**HUMALOG 100 unités/ml Junior KwikPen, solution injectable en stylo pré-rempli**

**B/5 stylos de 3 ml (CIP : 34009 301 252 6 7)**

Laboratoire LILLY FRANCE

Code ATC	<b>A10AB04 (insulines et analogues d'action rapide)</b>
Motif de l'examen	<b>Inscription</b>
Listes concernées	<b>Sécurité Sociale (CSS L.162-17)</b> <b>Collectivités (CSP L.5123-2)</b>
Indications concernées	<b>« Traitement des adultes et enfants atteints de diabète nécessitant un traitement par insuline pour maintenir un équilibre glycémique normal. Humalog 100 unités/ml Junior KwikPen est également indiqué pour la stabilisation initiale du diabète. »</b>

## 01 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES

---

AMM	Date initiale (procédure centralisée) : 19/10/2017
Conditions de prescription et de délivrance / statut particulier	Liste II

## 02 CONTEXTE

---

Il s'agit de la mise à disposition d'une nouvelle présentation de HUMALOG, en complément des présentations déjà existantes en stylo pré-rempli (HUMALOG 100 unités/ml KwikPen et HUMALOG 200 unités/ml KwikPen) permettant un ajustement à la demi-unité d'insuline.

## 03 CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

---

**Considérant l'ensemble de ces données et informations et après débat et vote, la Commission estime :**

### 03.1 Service Médical Rendu

**La Commission considère que le service médical rendu par HUMALOG 100 unités/ml Junior KwikPen, solution injectable en stylo pré-rempli est important dans l'indication de l'AMM.**

**La Commission donne un avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités dans les indications et aux posologies de l'AMM.**

► **Taux de remboursement proposé : 65%**

### 03.2 Amélioration du Service Médical Rendu

**Cette spécialité est un complément de gamme qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux présentations existantes.**

## 04 RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

---

### ► **Conditionnements :**

Il est adapté aux conditions de prescription selon l'indication, la posologie et la durée de traitement.